



PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	No 3
---------	--	-------------

Présents :	<ul style="list-style-type: none">• <u>Parents</u> : Mmes Annarita Pasquali et Jeanine Carron, MM. Franco Amoroso et Jacques Membrez• <u>Société civile</u> : MM. Pierre-André Emery, Sylvain Béné et Olivier Wälchli• <u>Ecoles</u> : Mme Isabelle Piguët-Cochet, MM. Claude Chevalley, François Delessert et Marc Ducret• <u>Autorités</u> : Mmes Brigitte Fahrni Chiusano et Nicole Rimella, MM. Jean-Pierre Schwab et Richard Sendra
Excusés :	<u>Société civile</u> : M. Séraphin Reuse
Présidence :	Mme Nicole Rimella
Auteur :	Mme Carole Dind

Description de la séance

Date de la séance :	Mercredi 10 juin 2009 à 19 h 00 Salle des Mousquetaires, Maison Hugonin - La Tour-de-Peilz
---------------------	---

Ordre du jour

1. Ordre du jour et adoption
2. Procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2009
3. Informations des directeurs primaire et secondaire
4. Questions « groupe des parents »
 1. transports
 2. accueil des futurs élèves du CIN
 3. dépistage des élèves en difficulté d'apprentissage
5. Fête des écoles
 1. cérémonie des promotions
 2. organisation stand pâtisseries
 3. présence du Conseil d'établissement au cortège
 4. logo du Conseil d'établissement pour t-shirts
6. Désignation des groupes de travail
 1. « prévention »
 2. « activités parascolaires »
7. Propositions individuelles et divers



1. Ordre du jour et adoption

Mme N. Rimella souhaite à chacun la bienvenue à cette 3^{ème} séance du Conseil d'établissement. L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est accepté tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2009

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2009 est adopté, avec remerciements à son auteur.

3. Informations des directeurs primaire et secondaire

Au primaire, à part le bouclage des semestres et les discussions par rapport à l'orientation de certains élèves, c'est la période des courses d'école. Il y a aussi toute une série de camps.

Le vernissage de l'expo CourBel'Air aura lieu ce jeudi. Cette exposition se tiendra dans le hall d'entrée du collège des Mousquetaires et dans la cour du collège Courbet où des sculptures sont depuis aujourd'hui accrochées dans les arbres. La Cantourelle donnera son traditionnel concert estival le 23 juin. Au niveau des animations financées par la commune, un très beau spectacle de contes a été offert à toutes les classes, des enfantines à la 4^{ème} année. Enfin, il y aura la fête des écoles et son traditionnel cortège.

Au niveau secondaire, l'accouchement de la prochaine année scolaire est difficile, notamment à cause d'une importante diminution d'élèves par rapport aux effectifs de l'année écoulée. C'est une grande volée de VSG qui nous quitte. Et comme la nouvelle volée de 5^{ème} est également plus faible d'une quinzaine d'élèves que la précédente, cela représente une diminution d'environ 40 élèves en tout par rapport à l'année scolaire 2008-2009. Ces chiffres sont provisoires et pourraient être revus à la hausse d'ici à la rentrée. Ce déficit assez brutal n'a strictement rien à voir avec les communes du haut, puisque la décision de réorganiser les établissements scolaires n'a pas encore été prise par le Conseil d'Etat.

Le chœur des écoles secondaires donnera un concert au Temple le vendredi 19 juin. Les examens de certificats ont débuté hier. Les deux dernières semaines d'écoles seront passablement perturbées. Les conseils de classe se dérouleront le mercredi 24 juin. Quelques courses d'école auront lieu jeudi et vendredi et la Conférence des maîtres se tiendra toute la journée du lundi 29 juin. Durant la dernière semaine, les élèves participeront à différentes activités, dont certaines en collaboration avec le Musée suisse du jeu. Les promotions se dérouleront le vendredi 3 juillet, à 17 h 00, à la salle des Remparts. Le traditionnel bal des 9^{ème} année aura lieu le jeudi 2 juillet. Des contrôles très stricts seront exercés afin d'éviter tout débordement.

4. Questions « groupe des parents »

1. *Transports*

Cette question fait suite à une pétition des habitants du quartier de l'Auverney. La première demande était de mettre en place un bus scolaire. Mais la loi scolaire stipule que seule entre en considération, pour l'octroi d'indemnités de transports, la distance qui, par la voie la plus directe, dépasse 2,5 km entre le domicile de l'élève et les bâtiments scolaires qu'il fréquente. Les élèves peuvent se déplacer à pied, mais aussi bénéficier des transports publics. Selon les parents, la situation est toujours insatisfaisante, le bus no 3 du matin arrivant soit beaucoup trop tôt, soit une minute trop tard. Plus les horaires seront coordonnés, plus cela encouragera les gens à favoriser les transports publics. Il faut privilégier la mobilité et les activités sportives chez les jeunes.

La ligne 3 est une ligne publique, entièrement financée par la commune, mais il y a des contraintes autres que les contraintes scolaires qui font que les horaires des VMCV n'ont pas pu être ajustés à la satisfaction des pétitionnaires (ligne 1, horaires CFF, etc.). Un décalage de la sonnerie a également été étudié, mais nous ne sommes pas parvenus à trouver une solution. Quand il y aura l'horaire continu à l'école, peut-être que ces problèmes ne se poseront plus, mais il y en aura alors d'autres... La question sera reprise pour voir si l'on arrive à résoudre ce problème, mais nous avons relativement peu de marge de manœuvre.



Les maîtres ont été priés de s'abstenir de toute remarque à l'égard des enfants qui arriveraient en retard à cause du bus. En revanche, on insiste pour que ceux-ci n'en profitent pas pour trainer les pieds entre l'arrêt du bus et leur classe. A Bel-Air, la consigne a été donnée pour que les enfants qui ont un transport public à prendre soient libérés pile à l'heure. Il ne paraît de toute manière pas indécent de demander à des élèves, surtout du secondaire, de patienter un quart d'heure avant de se mettre au travail. Nous n'avons pas de violence particulière dans les préaux. Nous ne sommes pas si mal lotis par rapport à d'autres communes.

Toutes ces informations ont déjà été communiquées aux parents. Leurs préoccupations sont légitimes, mais il n'est pas possible de faire autrement.

2. Accueil des futurs élèves du CIN

Le but est d'offrir la possibilité aux enfants qui commencent l'école enfantine de passer une demi-journée en classe, pour une sorte de prise de contact.

Cela se fait dans certains établissements, mais pas à La Tour-de-Peilz, du moins pas de manière systématique. Nous agissons au cas par cas, mais il n'y a pas d'intention de systématiser cette démarche. De toute manière, il n'est pas possible de prévoir déjà au mois de mai la classe que fréquenteront les enfants pour leur permettre à tous de passer une demi-journée dans cette classe. Cela se fait dans d'autres régions du canton, mais les retours ne sont pas toujours très positifs.

Le souhait n'est pas forcément d'aller dans la classe exacte, ni de faire un stage au niveau des aptitudes et des connaissances, mais vraiment de prendre contact avec l'école. Il y aurait très certainement des avantages pour certains enfants, mais est-ce que ce n'est pas plutôt pour rassurer les parents ?

3. Dépistage des élèves en difficulté d'apprentissage

Certains enfants qui entrent au CIN ont déjà été dépistés et bénéficient déjà du soutien de spécialistes. C'est aux parents de signaler, sur la feuille d'inscription, si leur enfant a soit un problème médical, soit est déjà suivi. Les problèmes de comportement sont beaucoup plus difficiles. L'entrée d'un enfant au CIN, c'est aussi le début, pour beaucoup, de la socialisation. C'est peut-être le fait de se retrouver avec 18 congénères qui va développer chez certains des angoisses ou des comportements différents. Ce sont les enseignantes qui peuvent déceler des difficultés et suggérer aux parents de consulter un spécialiste (psychologue scolaire, logopédiste, psychomotricienne, etc.). Il est parfois difficile pour les parents d'admettre que leur enfant a un problème, et s'ils ne veulent rien faire, c'est leur droit le plus strict.

Le rôle de l'école est d'accueillir tous les enfants et de développer un champ pédagogique adapté à chacun. Il y a régulièrement des classes dans lesquelles il y a des difficultés, mais nous disposons de moyens. On peut mettre en place des mesures d'aide à l'enseignant, on peut aussi adapter les classes (petits effectifs, classes d'enseignement spécialisé, internat). Notre système scolaire public ne permet pas d'exclure ces enfants, et c'est tant mieux.

Comment soutenir le reste de la classe par rapport à certaines situations qu'ils auraient de la peine à comprendre ? Il y a chez l'enfant un certain pouvoir de résilience et de compréhension. Il peut très bien différencier les choses. Et c'est une bonne chose s'il peut en parler à la maison.

En ce qui concerne les logopédistes, il n'y a actuellement plus une seule place disponible dans la région pour un élève qui a besoin d'un traitement. Il n'y a manifestement pas suffisamment de personnes qui sont formées. Que fait le Canton, quelles sont les interventions de la région vis-à-vis de cette pénurie de thérapeutes ?

Les deux établissements scolaires de La Tour-de-Peilz disposent d'une logopédiste à plein temps et travaillent avec des logopédistes privées qui sont, elles aussi, totalement sur occupées. Il y a très certainement un besoin, mais c'est une question de moyens. La profession de logopédiste a radicalement changé. Les logopédistes privées dépendent dorénavant du Canton. C'est donc à nos représentants auprès du Canton de faire remonter l'information comme quoi les besoins en personnel, mais aussi en moyens financiers, ne sont pas couverts.



Ce serait une bonne chose si quelques parents écrivaient à la direction pour expliquer ces soucis. Elle pourrait alors faire remonter ces préoccupations lors des réunions qu'elle a avec le Canton, puisque c'est une problématique cantonale. Affaire à suivre...

5. Fête des écoles

1. *Cérémonie des promotions*

Chacun est cordialement invité à la cérémonie des promotions qui se déroulera le vendredi 3 juillet, à 17 h 00, à la salle des Remparts.

2. *Organisation stand pâtisseries*

Tout le monde sera mis à contribution pour alimenter le stand. Le bénéfice réalisé permet de financer généralement toutes les participations à des camps pour des enfants de La Tour-de-Peilz. Deux personnes sont nécessaires pour chaque tranche horaire. Un tournus est établi pour la tenue de ce stand.

3. *Présence du Conseil d'établissement au cortège*

Le Conseil d'établissement est cordialement invité à participer au cortège de la fête des écoles, dont le thème, cette année, est « Balade à travers les continents ». Rendez-vous à 13h45 derrière le collège des Mousquetaires.

4. *Logo du Conseil d'établissement pour t-shirts*

Faute de temps, c'est le logo des écoles qui sera utilisé. Reste à résoudre la question de la couleur des t-shirts, mais le nécessaire sera fait pour que chacun ait son t-shirt à disposition sur le stand.

6. Désignation des groupes de travail

Les communes voisines ont elles aussi créé des groupes de travail. Nous avons tous les mêmes soucis de prévention, au sens large du terme (accidents, alcool, drogues, violence, etc.). Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. L'un des mandats du Conseil d'établissement est également d'entendre les propositions des enseignants ou des directions pour les activités parascolaires, qu'elles soient sportives ou culturelles, qu'il s'agisse de courses ou de camps, puisqu'elles sont financées par la commune.

Après discussion, les groupes suivants sont nommés :

Prévention

Mme A. Pasquali
M. F. Delessert
M. P.-A. Emery
M. R. Sendra

Activités parascolaires

Mme J. Carron
M. M. Ducret
M. S. Béné
M. Cl. Chevalley

7. Propositions individuelles et divers

Une soirée importante en matière de prévention a été proposée aux élèves de 8^{ème} et à leurs parents. Il s'agissait de rappeler toutes les actions lancées sur la Riviera et de sensibiliser les jeunes aux risques qu'ils peuvent prendre soit sur le plan légal, mais aussi et surtout sur le plan de la santé. M. F. Delessert ne cache pas sa déception par rapport à la fréquentation de cette soirée. L'école s'était pourtant donnée beaucoup de peine pour informer les parents et rappeler la chose à l'avance. Comment arriver à toucher davantage de gens ? C'est une question importante à laquelle réfléchir dans le cadre du groupe « prévention ». Le déroulement de cette séance n'était peut-être pas optimal et les choses auraient pu être présentées différemment, mais au moins quelque chose a été fait. Il est primordial de continuer le combat. Il existe toutes sortes d'outils, les idées ne manquent pas, mais il faudra essayer de les concrétiser.



La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h 10.

Prochaine séance

Date et heure : Mercredi 30 septembre 2009 à 19 h 00

La Tour-de-Peilz, le 11 juin 2009

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente

La Secrétaire

N. Rimella

C. Dind

